

Alice Miller  
**MANIFESTE**

**Chaque fessée est une humiliation**

De nombreuses recherches ont démontré que si les châtiments corporels permettent de faire obéir un enfant dans l'immédiat, ils entraînent ultérieurement de graves troubles du caractère et du comportement si cet enfant ne trouve pas, dans son entourage, une personne informée et compatissante pour lui venir en aide. Hitler, Staline, Mao et d'autres tyrans n'ont pas rencontré, quand ils étaient petits, de tels témoins lucides. De ce fait, ils ont appris très tôt à glorifier la cruauté, et, devenus adultes, à justifier les massacres qu'ils organisaient. Des millions de gens, eux aussi élevés dans la violence, leur ont prêté la main.

Il faut cesser de se servir des enfants comme d'un exutoire, permettant de se défouler légalement des affects accumulés. On croit encore souvent que de "légères" humiliations, du type claques ou fessées, seraient inoffensives. Car, tout comme pour nos parents, cette idée nous a été inculquée très tôt dans notre enfance. Elle aidait l'enfant battu à minimiser sa souffrance, et par là, à la supporter. Mais sa nocivité se révèle précisément par cette large acceptation : puisque cela était supposé "ne pas faire de mal", à chaque génération des enfants ont subi ces traitements humiliants, et, de plus, ont jugé juste et normal de recevoir des coups. Paradoxalement, dans leur effort pour empêcher leurs enfants de devenir délinquants, les parents leur ont enseigné la délinquance en leur livrant des modèles violents.

Quand, en 1979, la loi sur l'interdiction des châtiments corporels a été promulguée en Suède, 70 % des citoyens interrogés lors d'un sondage y étaient opposés. En 1997, ils n'étaient plus que 10 %. Ces chiffres montrent qu'en vingt ans les mentalités se sont transformées. Grâce à la nouvelle législation, une coutume destructrice a pu être abandonnée.

Il est prévu d'étendre à toute l'Europe la législation interdisant les châtiments corporels. Il ne s'agit nullement de traîner les parents sur le banc des accusés. Cette loi dit au contraire avoir pour eux une fonction protectrice et informative. Les parents qui l'enfreignent devraient être astreints par le tribunal à dissiper leur ignorance sur les conséquences des châtiments corporels, à apprendre quels dégâts ils provoquent. L'information sur les effets nocifs de "l'inoffensive fessée" devrait être diffusée de manière à être connue de tous, car l'éducation inconsciente à la violence commence très tôt, et beaucoup d'êtres humains en resteront marqués pour la vie. Ce qui est en jeu, c'est l'avenir de la société tout entière.

© Alice Miller [www.alice-miller.com](http://www.alice-miller.com)

Chacun est libre de diffuser ce texte, sous condition de ne rien y changer.

Source : [http://www.alice-miller.com/tracts\\_fr.php?page=1](http://www.alice-miller.com/tracts_fr.php?page=1)

Alice Miller

## Les racines de la violence - 12 points

Depuis quelques années, il est scientifiquement prouvé que les effets dévastateurs des traumatismes infligés à l'enfant se répercutent inévitablement sur la société. Cette vérité concerne chaque individu pris isolément et devrait - si elle était suffisamment connue - conduire à modifier fondamentalement notre société, et surtout à nous libérer de l'escalade aveugle de la violence. Les points suivants voudraient préciser cette thèse :

1. Tout enfant vient au monde pour s'épanouir, se développer, aimer, exprimer ses besoins et ses sentiments.
2. Pour s'épanouir, l'enfant a besoin du respect et de la protection des adultes, qui le prennent au sérieux, l'aiment et l'aident à s'orienter.
3. Lorsque l'enfant est exploité pour satisfaire les besoins de l'adulte, lorsqu'il est battu, puni, manipulé, négligé, qu'on abuse de lui et qu'on le trompe, sans que jamais un témoin n'intervienne, son intégrité subit une blessure inguérissable.
4. La réaction normale à sa blessure serait la colère et la douleur. Mais, dans la solitude, l'expérience de la douleur lui serait insupportable, et la colère lui est interdite. Il n'a d'autre solution que de réprimer ses sentiments, de refouler le souvenir du traumatisme et d'idéaliser ses agresseurs. Plus tard, il ne sait plus ce qu'on lui a fait.
5. Ces sentiments de colère, d'impuissance, de désespoir, de nostalgie, d'angoisse et de douleur, coupés de leur véritable origine, trouvent malgré tout à s'exprimer au travers d'actes destructeurs, dirigés contre les autres (criminalité, génocide) ou contre soi-même (toxicomanie, alcoolisme, prostitution, troubles psychiques, suicide).
6. Devenu parent, on prend souvent pour victime ses propres enfants, qui ont une fonction de bouc émissaire : persécution pleinement légitimée par notre société, où elle jouit même d'un certain prestige dès lors qu'elle se pare du titre d'éducation. Le drame, c'est que le père ou la mère maltraite son enfant pour ne pas ressentir ce que lui ont fait ses propres parents. Les racines de la future violence sont alors en place.
7. Pour qu'un enfant maltraité ne devienne ni criminel, ni malade mental, il faut qu'il rencontre au moins une fois dans sa vie quelqu'un qui sache pertinemment que ce n'est pas lui, mais son entourage qui est malade. C'est dans cette mesure que la lucidité ou l'absence de lucidité de la société peut aider à sauver la vie ou contribuer à la détruire. Ce sera la responsabilité du personnel d'assistance sociale, des thérapeutes, des enseignants, des psychiatres, des médecins, des fonctionnaires, des infirmières.
8. Jusqu'à présent, la société a soutenu les adultes et accusé les victimes. Elle a été confortée dans son aveuglement par des théories qui, parfaitement conformes aux théories de l'éducation de nos arrière-grands-parents, voient en l'enfant un être sournois, animé de mauvais instincts, fabulateur, qui agresse ses parents innocents ou les désire sexuellement. La vérité, c'est que tout enfant a tendance à se sentir lui-même coupable de la cruauté de ses parents. Les aimant toujours, il les décharge ainsi de leur responsabilité.
9. Depuis quelques années seulement, l'application de nouvelles méthodes thérapeutiques a permis de prouver que les expériences traumatiques de l'enfance, refoulées, sont inscrites dans l'organisme, et qu'elles se répercutent inconsciemment sur la vie entière de l'individu. De plus, des ordinateurs qui ont enregistré les réactions de l'enfant dans le ventre de sa mère ont révélé que le bébé sent et apprend, dès le tout début de sa vie, la tendresse aussi bien que la cruauté.
10. Dans cette nouvelle optique, tout comportement absurde révèle sa logique jusqu'alors cachée, dès l'instant où les expériences traumatiques de l'enfance ne restent plus dans l'ombre.
11. Dès que nous serons sensibilisés aux traumatismes de l'enfance et à leurs effets, un terme sera mis à la perpétuation de la violence de génération en génération.
12. Les enfants dont l'intégrité n'a pas été atteinte, qui ont trouvé auprès de leurs parents la protection, le respect et la sincérité dont ils avaient besoin, seront des adolescents et des adultes intelligents, sensibles, compréhensifs et ouverts. Ils aimeront la vie et n'éprouveront pas le besoin de porter tort aux autres ni à eux-mêmes, encore moins de se suicider. Ils utiliseront leur force uniquement pour se défendre. Ils seront tout naturellement portés à respecter et à protéger les plus faibles, et par conséquent leurs propres enfants, parce qu'ils auront eux-mêmes fait l'expérience de ce respect et de cette protection, et que c'est ce souvenir-là, et non celui de la cruauté, qui sera inscrit en eux.

© Alice Miller [www.alice-miller.com](http://www.alice-miller.com)

Chacun est libre de diffuser ce texte, sous condition de ne rien y changer.

Source : [http://www.alice-miller.com/tracts\\_fr.php?page=4](http://www.alice-miller.com/tracts_fr.php?page=4)

Alice Miller  
**Il n'y a pas de "bonne fessée" !**

Pourquoi les fessées, les gifles et même des coups apparemment anodins comme les tapes sur les mains d'un bébé sont-elles dangereuses ?

Elles lui enseignent la violence, par l'exemple qu'elles en donnent.

1. Elles détruisent la certitude sans faille d'être aimé dont le bébé a besoin.
2. Elles créent une angoisse : celle de l'attente de la prochaine rupture.
3. Elles sont porteuses d'un mensonge : elles prétendent être éducatives alors qu'en réalité elles servent aux parents à se débarrasser de leur colère et que, s'ils frappent, c'est parce qu'ils ont été frappés enfants.
4. Elles incitent à la colère et à un désir de vengeance qui restent refoulés et qui s'exprimeront plus tard.
5. Elles programment l'enfant à accepter des arguments illogiques (je te fais mal pour ton bien) et les impriment dans son corps.
6. Elles détruisent la sensibilité et la compassion envers les autres et envers soi-même et limitent ainsi les capacités de connaissance.

Quelles leçons le bébé retient-il des fessées et d'autres coups ?

1. Que l'enfant ne mérite pas le respect.
2. Que l'on peut apprendre le bien au moyen d'une punition (ce qui est faux, en réalité, les punitions n'apprennent à l'enfant qu'à vouloir lui-même punir).
3. Qu'il ne faut pas sentir la souffrance, qu'il faut l'ignorer, ce qui est dangereux pour le système immunitaire.
4. Que la violence fait partie de l'amour (leçon qui incite à la perversion).
5. Que la négation des émotions est salutaire (mais c'est le corps qui paie le prix de cette erreur, souvent beaucoup plus tard).
6. Qu'il ne faut pas se défendre avant l'âge adulte.

C'est le corps qui garde en mémoire toutes les traces nocives des supposées "bonnes fessées".

Comment se libère-t-on de la colère refoulée ?

Dans l'enfance et l'adolescence :

1. On se moque des plus faibles.
2. On frappe ses copains et copines.
3. On humilie les filles.
4. On agresse les enseignants.
5. On vit les émotions interdites devant la télé ou les jeux vidéo en s'identifiant aux héros violents. (Les enfants jamais battus s'intéressent moins aux films cruels et ne produiront pas de films horribles une fois devenus adultes.)

A l'âge adulte :

1. On perpétue soi-même la fessée, apparemment comme un moyen éducatif efficace, sans se rendre compte qu'en vérité on se venge de sa propre souffrance sur la prochaine génération.
2. On refuse (ou on n'est pas capable) de comprendre les relations entre la violence subie jadis et celle répétée activement aujourd'hui. On entretient ainsi l'ignorance de la société.
3. On s'engage dans les activités qui exigent de la violence.
4. On se laisse influencer facilement par les discours des politiciens qui désignent des boucs émissaires à la violence qu'on a emmagasinée et dont on peut se débarrasser enfin sans être puni : races "impures", ethnies à "nettoyer", minorités sociales méprisées.
5. Parce qu'on a obéi à la violence enfant, on est prêt à obéir à n'importe quelle autorité qui rappelle l'autorité des parents, comme les Allemands ont obéi à Hitler, les Russes à Staline, les Serbes à Milosevic.

Inversement, on peut prendre conscience du refoulement, essayer de comprendre comment la violence se transmet des parents à l'enfant et cesser de frapper les enfants quel que soit leur âge. On peut le faire (beaucoup y ont réussi) aussitôt qu'on a compris que les seules vraies raisons de donner des coups "éducatifs" se cachent dans l'histoire refoulée des parents.

© Alice Miller [www.alice-miller.com](http://www.alice-miller.com)

Chacun est libre de diffuser ce texte, sous condition de ne rien y changer

Source : [http://www.alice-miller.com/tracts\\_fr.php?page=2](http://www.alice-miller.com/tracts_fr.php?page=2).

## Comment créons-nous la cécité émotionnelle ? 21 points

1. L'enfant est toujours innocent.
2. Tout enfant a des besoins inéluctables, entre autres de sécurité, d'affection, de protection, de contact, de sincérité, de chaleur et de tendresse.
3. Ces besoins sont rarement satisfaits, mais ils sont souvent exploités par l'adulte à ses propres fins (traumatisme de l'abus perpétré sur l'enfant).
4. L'abus que subit l'enfant a des conséquences pour toute la vie.
5. La société est du côté de l'adulte et accuse l'enfant de ce qui lui a été fait.
6. La réalité du sacrifice de l'enfant est toujours déniée.
7. On continue donc d'ignorer les conséquences de ce sacrifice.
8. L'enfant, abandonné à sa solitude par la société, n'a pas d'autre solution que de refouler le traumatisme et d'idéaliser ceux qui le lui ont infligé.
9. Le refoulement engendre des névroses, des psychoses, des troubles psychosomatiques et des crimes.
10. Dans la névrose les vrais besoins sont refoulés et déniés et le sujet vit à leur place des sentiments de culpabilité.
11. Dans la psychose, l'abus est transformé en représentation délirante.
12. Dans le trouble psychosomatique, la douleur du mauvais traitement est vécue, mais les causes véritables de cette souffrance demeurent cachées.
13. Dans le crime, la confusion, la séduction et le mauvais traitement subis trouvent constamment de nouvelles abréactions.
14. La démarche thérapeutique ne peut réussir que si l'on ne nie pas la vérité de l'enfance du patient.
15. La doctrine psychanalytique de la "sexualité infantile" s'inscrit à l'appui de l'aveuglement de la société et légitime l'abus sexuel perpétré sur l'enfant. Elle accuse l'enfant et épargne l'adulte.
16. Les fantasmes sont au service de la survie, ils aident à exprimer la réalité insupportable de l'enfance et en même temps à la cacher ou à la faire paraître plus inoffensive. Un événement ou un traumatisme fantasmatique soi-disant "inventé" recouvre toujours un traumatisme réel.
17. Dans la littérature, comme dans l'art, dans les contes et dans les rêves s'expriment bien souvent sous une forme symbolique des expériences de la petite enfance qui ont été refoulées.
18. Étant donné notre ignorance chronique de la situation réelle de l'enfant, ces témoignages symboliques de tourments sont non seulement tolérés mais même très appréciés dans notre civilisation. Si l'on comprenait l'arrière-plan caché de ces oeuvres, la société les rejeterait.
19. Les conséquences d'un crime qui a été commis ne sont pas effacées par le fait qu'aussi bien le criminel que la victime sont aveugles et perturbés.
20. On peut éviter de nouveaux crimes, si les victimes commencent à y voir clair; la compulsion de répétition sera ainsi levée ou affaiblie.
21. Dans la mesure où ils permettent de découvrir irréfutablement et sans ambiguïté la source de connaissance cachée dans le vécu de l'enfance, les récits des victimes peuvent aider la société en général, et la science en particulier, à augmenter leur degré de conscience.